

# Les magistrats en grève dès ce lundi

**Casimir Mapiya**

**L**es magistrats du Gabon, réunis en assemblée générale le 24 novembre dernier, au tribunal judiciaire de première instance de Libreville, ont fait le compte-rendu des négociations consécutives au préavis de grève déposé devant leur autorité de tutelle le 02 novembre dernier, avant de voter à l'unanimité une grève avec service minimum, à compter de ce lundi 28 novembre 2016.

Suite au dépôt du préavis de grève au cabinet du Garde des Sceaux, Alexis Boutamba Mbina, le bureau exécutif du Syndicat national des magistrats du Gabon avait été reçu l'avant dernier jour du préavis pour négociation. « *Nous avons eu au total trois séances de travail, dont une élargie au ministre de la Fonction publique* », relève Stanislas Koumba, secrétaire exécutif de Synamag avant de préciser que « *le ministre a fait montre d'une volonté à trouver rapidement des solutions à nos revendications* ». Pour le secrétaire général du Syndicat national des magistrats du Gabon, le ministre n'a pas cessé de flatter le syndicat des magistrats qui n'est pas un « *syndicat comme les autres, en ce que la magistrature constitue le troisième pouvoir* ».

Abordant ensuite les différents points inscrits au cahier des charges, notamment la mise à disposition des bâtiments devant abriter les tribunaux administratifs de



Les membres du syndicat exposent les raisons de leur mouvement d'humeur.

Port-Gentil et Franceville, l'attribution de l'immeuble de Batterie IV aux juridictions administratives, la Prime d'incitation à la performance (PIP), la non application du décret 404 du 20 août 2015 aux magistrats hors hiérarchie, les difficultés éprouvées par les jeunes magistrats à se procurer les costumes d'audience et, enfin l'affectation des magistrats de l'ordre judiciaire dans l'ordre administratif (cas de Sidonie Flore Ouwé, ancien procureur de la République près le tribunal judiciaire de première instance de Libreville- nldr), le ministre a botté en touche, évoquant le manque de liquidités dans les

caisses de l'Etat pour certaines revendications et s'est limité à énoncer sa volonté de proposer des solutions au plus vite.

Chose jugée irrecevable par les magistrats qui ont décidé à l'unanimité de lancer une grève d'avertissement de 15 jours. Celle-ci a pour objectif d'attirer l'attention du gouvernement sur les points de revendication qui tardent à trouver des issues favorables, malgré les multiples montées au créneau.

Germain Nguema Ella, prenant la parole, n'a pas manqué de souligner qu'« *il faut qu'on sache exactement où est la place du magistrat dans ce pays* ». « *Lorsqu'on*

*décide de quelque chose, les magistrats sont souvent les derniers à bénéficier de quoi que ce soit. Nous sommes un pouvoir et le ministre nous le dit. Je crois que le président de la République nous l'a dit, que nous sommes un pouvoir. Nous ne devons pas nous comporter comme tout le monde, nous devons avoir un comportement plus responsable, mais malgré ça, ce sont eux qui ne nous prennent pas au sérieux* », a-t-il affirmé avant de conclure sur le fait qu'ils rentreraient en grève parce qu'ils avaient été poussés par les autorités et que celle-ci a été votée à l'unanimité par les magistrats en assemblée générale.